

A. D. E. L.

Association De l'Environnement pour Lissieu

Association sous le régime de la loi 1901 et du décret du 16 août 1901 Enregistrée sous le n° 0691026811 (Préfecture du Rhône) Place de la Mairie 69380 – LISSIEU adel.environnement@hotmail.fr

> Monsieur le Maire Mairie de LISSIEU

Lissieu le 23 janvier 2018

Objet : demande de limitation de vitesse

Monsieur le Maire,

Par lettre du 14 novembre 2017 nous vous demandions d'adresser un courrier conjoint avec le maire de Limonest au Préfet du Rhône, afin de limiter la vitesse à 90 km/h sur un kilomètre, pour les entrées et sorties de l'A89/A6.

Devant le manque de réponse de votre part, que devons-nous penser ? Deux hypothèses sont possibles :

- Soit la lettre est restée morte
- Soit vous avez adressé un courrier au Préfet sans nous le communiquer.

Nous attendons rapidement une réponse sachant que la mise en service de l'A89 est prévue sous 15 jours.

Les riverains lissilois attendent cet engagement de votre part pour espérer une qualité de vie (moins de bruit) avec cette nouvelle infrastructure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Armand WEINGERTNER Président